

Date :  
Nb Chèques :  
Montant :  
Total :

## AMAP de Nyons - Contrat d'engagement 2016

Le présent contrat est passé entre les soussignés :

Le consommateur

NOM, Prénom : \_\_\_\_\_

ADRESSE : \_\_\_\_\_

Tél : \_\_\_\_\_ E-mail : \_\_\_\_\_

Le producteur

Frank-Olivier TROMBETTA, installé à Grillon

### 1) Objet

Le présent contrat a pour objet la livraison hebdomadaire, par le producteur aux adhérents, d'œufs bio produits selon les critères définis dans la charte des AMAP. Le prix de la demi-douzaine est fixé à 2 €.

Le consommateur commande  ..... œufs par semaine.

..... œufs en semaine paire et ..... œufs en semaine impaire.

### 2) Durée et livraison

L'engagement porte sur 10 mois. La livraison hebdomadaire est effectuée par le producteur chaque lundi de 18h30 à 19h15 à la Maison de Pays (Nyons). Les adhérents s'engagent à fournir les boîtes nécessaires à la livraison.

### 3) Conditions de règlement

Le règlement s'effectue à la signature du présent contrat. Les adhérents effectuent un versement équivalent à l'intégralité de la prestation (4 chèques libellés à l'ordre du producteur, F-O Trombetta) et déposés auprès du référent (Stéphanie DINTINGER).

### 4) Irrégularités de production et transparence

Le producteur s'engage à mettre tout en œuvre pour produire, et livrer sur le lieu de distribution le jour convenu. Toutefois les adhérents sont informés des aléas pouvant entraîner une forte réduction de la production. Ils acceptent les conséquences possibles. Cette solidarité est fondée sur la transparence de gestion de l'exploitation. En cas de problème, le producteur avertit rapidement les adhérents. Par ailleurs, durant la saison, il fait aussi souvent que nécessaire un point d'explication aux adhérents sur la gestion de son exploitation.

### 5) Démissions

La démission d'un adhérent est possible en cours de saison, mais elle implique la signature d'un avenant au présent contrat avec le producteur et un remplaçant de l'adhérent démissionnaire. Ce remplaçant est prioritairement issu de la liste d'attente de l'AMAP ou, à défaut, est trouvé par la personne démissionnaire. L'avenant précisera les conditions de reprise du contrat par le remplaçant.

Réalisé en 3 exemplaires à ....., le .....

Signatures :                      L'adhérent                      Le producteur

Référent : Stéphanie DINTINGER 06 85 43 30 02 sdintinger@yahoo.fr